

Procès-verbal

Procès-verbal d'une réunion des membres du conseil d'administration de l'Association des centres d'urgence du Québec tenue le 22 février 2022 à 9 h par Microsoft Teams.

PRÉSENTS : Madame Carole Raïche, Présidente
Monsieur Michel Gendron, Vice-président
Monsieur Sébastien Bédard, Administrateur
Monsieur Pascal Roberge, Administrateur
Madame Marie-France Côté, Administratrice
Monsieur Jonathan Leduc, Administrateur
Monsieur Danny Bastien, Secrétaire-trésorier
Madame Sylvie Garneau, Administratrice

INVITÉE : Madame Marie-Josée Aubé, L'ASSOCIÉ

ABSENTS : Madame Vicky Gionet, Administratrice
Monsieur Richard Leblanc, Conseiller aux communications ACUQ

1. Quorum et ouverture de la rencontre

Le quorum ayant été constaté, la présidente, M^{me} Raïche, ouvre la réunion à 9 h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

R22-02-12 Il est proposé par M. Sébastien Bédard, secondé par M. Michel Gendron et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé en conservant le varia ouvert.

3. Résolution pour l'adoption du procès-verbal du 25 janvier 2022

Une correction est demandée au point 9.1., première phrase :
Ajouter « et le réseau 9-1-1 » après « les municipalités ».

R22-02-13 Il est proposé par M. Sébastien Bédard, secondé par M. Jonathan Leduc et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2022 tel que modifié.

4. Résolution pour l'adoption du procès-verbal du 8 février 2022

R22-02-14 Il est proposé par M. Pascal Roberge, secondé par M^{me} Marie-France Côté et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion d'urgence du 8 février 2022 tel que déposé.

5. Résolution pour la nomination des officiers

5.1 Vice-présidence

M^{me} Raïche rappelle que le poste de vice-présidence est à pourvoir. M. Leduc confirme son intérêt.

R22-02-15

Il est proposé par M. Sébastien Bédard, secondé par M. Pascal Roberge et unanimement résolu de nommer à titre de vice-président du conseil d'administration M. Jonathan Leduc.

6. Permanence de l'Association

6.1. Campagne de recrutement – statutaire

M^{me} Aubé confirme que les actions pour favoriser l'adhésion et le renouvellement ont été posées. Une majorité des centres d'urgence ont adhéré à l'Association. Il ne reste que la Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA), le Centre de communication santé Laurentides Lanaudière (CCSLL) et la Régie de police de Memphrémagog qui sont en réflexion.

Quant à la Sûreté municipale de Thetford Mines, considérant une fusion potentielle avec la Sûreté du Québec (SQ), l'organisation n'adhèrera pas.

6.2. Présentation des états financiers au 31 janvier 2022

M^{me} Aubé présente les états financiers en date du 31 janvier. Elle mentionne qu'il n'y a pas d'enjeu, que ces derniers sont arrimés au budget annuel.

6.3. Projet de tarification 2023 – statutaire pour présentation en mai, juin 2022

Ce sujet sera abordé en mai-juin.

7. Comité congrès

7.1. Programmation préliminaire - suivi

En collaboration avec M. Leblanc, M^{me} Aubé poursuit la finalisation de la programmation. Plusieurs avenues sont en cours de négociation concernant la conférence sur les événements météo. L'objectif est d'outiller les centres d'urgence afin qu'ils soient en mesure de mieux se préparer face aux événements météorologiques qui peuvent générer des impacts importants sur leurs opérations.

Comme étude de cas, il est proposé de faire appel à l'équipe du centre d'appels d'Ottawa qui a été au cœur des événements liés à la manifestation du convoi de la liberté. M^{me} Aubé contactera M. Eric Janus à cet effet.

Considérant que l'assemblée générale annuelle sera tenue à l'automne prochain, et non dans le cadre du congrès, il est statué que M^{me} Raïche fera une présentation des grands dossiers traités par l'ACUQ. Par la suite, il est convenu d'organiser une activité sous forme de table ronde afin de partager les expertises de nos organisations selon trois volets, soit les opérations, la technologie et les ressources humaines. Une ressource externe sera présente pour encadrer les discussions.

7.1.1. Approbation du plan de partenariat congrès

M^{me} Aubé mentionne que, considérant l'impossibilité de trouver une date commune à court terme pour la tenue du focus group des fournisseurs, cette rencontre sera reportée.

Le plan de partenariat du congrès 2022 sera donc lancé tel que présenté pour débiter la sollicitation des partenaires.

7.2. Projet de Logo des répartiteurs - dessine-moi ton logo

7.2.1. Vidéo promotionnelle – suivi

En l'absence de M^{me} Gionet, M^{me} Aubé sollicite l'avis des administrateurs sur la vidéo promotionnelle, envoyée par LDU. L'ACUQ salue le travail qui a été fait et se dit satisfaite de la captation vidéo.

7.3. Appels méritoires 2022

7.3.1. Définir les nouvelles dates de dépôts des candidatures

Considérant le report de la date du congrès 2022, maintenant tenu en juin, l'ACUQ doit reconsidérer les dates de dépôts des candidatures pour le prix Appel méritoire.

M^{me} Raïche rappelle l'importance d'assurer la présence du jury. À cet effet, il est nécessaire de statuer sur les changements.

Après discussion, il est entendu de prolonger la période d'appel en cours pour le congrès de 2023, et que les dates officielles du dépôt se feront du 15 septembre 2021 au 31 décembre 2022. M^{me} Aubé effectuera la mise à jour des documents à cet effet. Par ailleurs, il est convenu d'annoncer les finalistes du prix Appel méritoire 2022 lors de la Semaine nationale des répartiteurs. Quant au dévoilement des lauréats et la remise du prix officiel, le tout sera fait lors du banquet du congrès annuel.

8. Partenariat annuel

8.1. Focus group – Suivi du sondage

Comme mentionné lors du dernier CA, le questionnaire a été transmis à l'ensemble des fournisseurs. Toutefois, il n'y a eu aucun retour.

Considérant qu'il a été convenu précédemment de reporter cette rencontre, M^{me} Aubé profitera des appels de sollicitations pour leur faire part des intentions de l'ACUQ de réaffirmer son engagement envers ses partenaires en validant leur intérêt face à la transformation de leur adhésion en partenariat annuel.

9. Comité formation

9.1. Suivi des ventes différées

M^{me} Aubé mentionne que les ventes différées se poursuivent. À ce jour, plus de 46 licences ont été vendues.

9.2. Prochaines formations

9.2.1. Proposition du MSP et de l'AQPS – suivi

L'ACUQ a reçu une proposition du ministère de la Sécurité publique (MSP) par rapport à une possible formation pour les intervenants de l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS). Le sujet porterait sur les interventions possibles lors d'appels provenant de personnes suicidaires.

Après discussion, une collaboration avec l'AQPS serait bénéfique pour faire connaître le rôle des centres d'urgence et pour aider les répartiteurs à comprendre davantage l'esprit d'un patient dans cet état pour agir rapidement.

En tant que responsable du comité de formation, M^{me} Garneau est désignée pour chapeauter ce dossier et en assurer le suivi auprès de M^{me} Carole Bernard du MSP.

10. Rendez-vous de l'ACUQ

10.1. Coordination - présentation du rapport 9-1-1 PG

M^{me} Raïche et M. Bédard présentent le rapport aux administrateurs. Après discussion, une seule modification est relevée pour finaliser le document. Ce dernier sera par la suite transmis à M. Serge Allen, de l'Agence 9-1-1, pour approbation avant diffusion.

Il est entendu que le rapport sera partagé aux membres et non-membres par le biais d'une LDU. Ensuite, des invitations personnalisées seront transmises par M^{me} Raïche.

Après discussion, la liste de diffusion est :

- Ministère de la Sécurité publique (MSP)
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Les CASP
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
- Ministère de la Cybersécurité et du Numérique

Un *Rendez-vous de l'ACUQ*, durant lequel M. Pierre Foucault agira à titre d'expert-conseil, sera organisé afin de présenter le rapport et favoriser les échanges sur le sujet. Afin de joindre l'invitation en même temps que le rapport, l'ACUQ doit statuer sur la date de l'activité. Une fois faite, la communication LDU pourra être lancée.

11. Groupe de travail – CNGPCG, Re-classify 911 Operators as Protective Service Occupation USA

M. Bédard aborde un enjeu d'actualité, celui de la reclassification au Canada des opérateurs 9-1-1. Il mentionne qu'il semble avoir un intérêt chez les centres d'urgence pour la participation à des tables d'échange portant sur le sujet.

Considérant l'enjeu sur la reclassification salariale et la reconnaissance des compétences du personnel d'intervention d'urgence, il interpelle les administrateurs sur l'implication possible de l'ACUQ dans ce dossier.

Après discussion, il est convenu que l'ACUQ devrait s'impliquer afin de connaître les sujets abordés, d'évaluer les façons d'y contribuer et amener un positionnement constructif pour les organisations, les autorités municipales et gouvernementales.

Il est convenu que M^{me} Côté sera responsable du dossier.

12. Résolutions - Projet de délestage – 310-4141 et *4141

12.1. Position de l'ACUQ

L'ACUQ a été invitée, par la Sûreté du Québec, à participer au comité stratégique, dont le mandat est d'évaluer la pertinence du maintien en service des numéros d'urgence 310-4141 et *4141 sous leur forme actuelle.

Considérant l'importance de cet enjeu pour les centres d'urgence, il est convenu que l'ACUQ devrait prendre part au comité.

12.1.1. Nomination d'un représentant

Il est convenu que ce dossier sera géré conjointement par M^{me} Raïche et M^{me} Côté.

13. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

13.1. Comité tactique 9-1-1 PG

En l'absence de M. Bédard, M. Leduc a participé à la rencontre du comité. Il explique que la rencontre a porté en grande partie sur la présentation d'un tableau de classement des priorités. Les enjeux des centres d'urgence étant évalués comme une priorité moyenne, M. Leduc a demandé de revoir ce niveau de priorité afin de permettre une meilleure compréhension de leurs enjeux et favoriser la prise d'actions adaptées au besoin.

Le comité attend donc l'assistance de l'ACUQ pour mieux cibler ces enjeux. M. Leduc mentionne également que les rencontres se tiendront aux deux mois.

Dès la réception des documents de la réunion, M. Leduc les partagera avec les administrateurs.

13.1.1. Nomination d'un substitut

Il est convenu que M. Leduc assurera le remplacement de M. Bédard, en cas d'absence.

14. Suivi comité du MAMH

14.1. Gestion des tarifications 9-1-1

14.1.1. Plan de travail prévisionnel

Considérant le délai de production des rapports par les centres d'urgence ainsi que la période électorale de l'automne, un nouvel échéancier a été établi. Il n'y aura donc pas de hausse de taxes anticipée avant le 1^{er} janvier 2024. Ce délai crée de l'inquiétude chez les gestionnaires considérant l'enjeu de financement du service 9-1-1.

Ayant été interpellée par M^{me} Panneton pour trouver des centres de 200 à 300 mille de population de desserte, M^{me} Raïche a approché Québec et Laval. Nous sommes en attente de la confirmation de leur participation aux travaux.

Grâce à la qualité et la pertinence des informations reçues, l'UMQ a confirmé qu'ils ont tout en main pour faire des recommandations à leurs autorités. Lors de la prochaine rencontre de direction, prévue fin mars, le MAMH présentera leur méthodologie comptable et leur processus d'analyse.

M. Bastien soulève qu'il serait souhaitable que l'ACUQ soit impliqué dans l'analyse considérant l'enjeu pour les centres d'urgence. Il est convenu d'en faire le suivi dans la prochaine rencontre du conseil d'administration. M^{me} Raïche invite les administrateurs à faire leurs démarches internes pour assurer l'intérêt et l'importance de ce dossier au sein de leur organisation afin de soutenir les démarches de l'ACUQ. Elle assurera le suivi avec M^{me} Panneton d'ici la prochaine réunion.

15. Dossier MSP

15.1. Groupe de travail sur les transferts des appels d'urgence

M. Roberge annonce que les travaux sont terminés.

15.2. Groupe de travail sur l'encadrement législatif - suivi

Il n'y a pas eu de développement.

15.3. Projet – tableau de propositions de capsules – DCOM – suivi

Le MSP est très heureux de la collaboration de l'ACUQ. M^{me} Aubé est en attente pour le partage de la première capsule, portant sur les « pocket call ». L'équipe de permanence demeure réactive aux demandes de communication avec la DCOM du MSP.

16. Comité consultatif en sécurité civile

16.1. Comité de travail sur la révision de la Loi/Règlement

Le comité est rendu à l'étape de consulter les partenaires concernant les enjeux de la *Loi sur la sécurité civile*.

17. Comité de veille technologique et réglementaire (Agence)

17.1. Comité de veille – CRTC – suivi

M. Gendron, qui siégeait sur le comité de veille, mentionne qu'il faut trouver une nouvelle personne pour représenter l'ACUQ sur ce comité. Après discussion, M. Bastien mentionne son intérêt. Il confirmera sa participation au prochain conseil d'administration, si aucun autre administrateur fait part de son intérêt.

17.2. Sous-comité 9-1-1 PG

Ce point a été discuté au point 10 de la présente rencontre.

18. Sous-comité des utilisateurs potentiels du réseau à large bande de sécurité publique

Il est convenu de retirer ce point. En cas de développement, le point sera remis à l'ordre du jour.

19. Varia

19.1. La sécurité des courriels

M^{me} Aubé présente une facture de Distancia concernant les frais annuels. Selon le contrat, la responsabilité de la sauvegarde des courriels et la protection des données reviennent à cette firme. Toutefois, des actions ont également été prises par l'équipe de permanence pour assurer la sécurité des données.

Il est convenu d'aviser le plus rapidement possible les membres que l'ACUQ a été piratée et de les rassurer qu'aucune donnée personnelle, bancaire ou confidentielle n'est conservée.

De plus, l'équipe de permanence proposera des orientations afin de sécuriser l'ensemble des données de l'Association sous sa responsabilité. Ce point sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du conseil d'administration. Également, le processus interne sera revu afin d'assurer une réactivité lors de cyberattaques pour prévenir rapidement les membres.

20. Levée

R22-02-16

Il est proposé par M. Jonathan Leduc secondé par M. Pascal Roberge et unanimement résolu de lever la rencontre à 12 h 10.



Carole Raïche
Présidente



Jonathan Leduc
Vice-président